

CONSEIL MUNICIPAL de DOMPIERRE les ORMES

REUNION du 03 NOVEMBRE 2009

Convocation en date du : 29/10/2009

Date d'affichage de la convocation : 29/10/2009

Date d'affichage du Procès-Verbal : 07/11/2009

L'an deux mille neuf, le trois novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de DOMPIERRE-LES-ORMES, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian MAZUÉ, Maire.

Présents :

Mmes Paulette BALIGAND, Martine CARRETTE, Séverine DEBIEMME, Nicole DUREL, Chantal JUGNET, Marie LAPALUS, Elisabeth MARTINOT.

MM. Michel CORTIER, Jean-Yves COURTOIS, Jean-Baptiste DUPY, Christian MAZUÉ, Marcel RENON, Roland SIMONET.

Absents-excuses : M. Jean-Pierre BENAS a donné procuration à M. Marcel RENON
M. Michel POURCELOT.

Mme Marie LAPALUS a été élue Secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 06 octobre 2009 est approuvé sans observations particulières.

1°) Travaux réhabilitation Ecole

Roland SIMONET, Adjoint aux bâtiments, commente la consultation auprès de différents architectes pour la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation complète des locaux scolaires sur le site de l'école maternelle. Il explique que les membres de la commission municipale des bâtiments ont étudié les candidatures, références, délais et propositions de taux d'honoraires des architectes ayant répondu à cette consultation.

Le Conseil Municipal :

- retient la proposition de la S.A.R.L. CHAMBAUD, Architectes à Mâcon avec une proposition de taux d'honoraires de 8,8% pour une mission de base Loi MOP et un relevé et diagnostic d'un montant de 1 600 € H.T.,
- autorise le Maire à signer le contrat correspondant.

Le Maire explique les entretiens qu'il a eus le matin même à Mâcon avec le Conseil Général et la Préfecture relatifs aux subventions possibles pour cet investissement très important pour la Commune. Les financements pour ces travaux de réhabilitation sont très restrictifs notamment au niveau du Conseil Général.

Marcel RENON, Conseiller Municipal, demande comment est envisagé l'autofinancement communal pour cette opération.

Le Maire évoque diverses pistes de cessions immobilières.

Sur proposition de M. Roland SIMONET, le Conseil Municipal accepte le devis de la S.C.P. de Géomètres Experts Christian BONIN et Daniel MONIN, d'un montant de 750 € H.T. pour la réalisation d'un plan topographique du périmètre et des abords du bâtiment de l'école maternelle.

2°) Travaux bâtiments

Le Maire rappelle l'invitation par l'A.D.M.R. des Trois Vallées à l'inauguration de la Maison des services, 228 Grande Rue, le samedi 07 novembre prochain à 10 h30. Tous les élus y sont conviés.

Roland SIMONET rappelle les travaux complémentaires dans les locaux de l'ancienne Perception, décidés par la commission municipale des bâtiments : 3 111,50 € H.T. pour le montage d'un plafond placostil avec ossature métallique (devis de l'Entreprise SARNIN BECAUD) et d'autres petits aménagements annexes d'une valeur de 500 € à 1 000 €.

Sur proposition de la commission des bâtiments, et après étude de 2 devis pour des travaux d'électricité à la Maison Aucaigne, le Conseil Municipal accepte le devis de M. Jean-Yves COURTOIS, électricien, d'un montant de 4 319,40 € H.T. pour le remplacement de l'ensemble des appareils de chauffage électrique à la Maison communale Aucaigne, 128 route de Trambly.

Jean-Yves COURTOIS explique qu'un branchement provisoire a été réalisé dernièrement pour le chauffage des vestiaires du foot ; d'autre part, il indique que le mitigeur a été remplacé en urgence dans ces mêmes locaux par l'entreprise MULOT.

Le Maire rappelle qu'il serait opportun d'envisager des dérogations sur les montants des petits travaux d'entretien (sans mise en concurrence) dans les bâtiments communaux par les artisans dompierois (plombiers, charpentiers notamment), en cas d'urgence (notamment pour le remplacement de chauffe-eau ou autres travaux nécessitant une intervention sans délai).

Le Conseil Municipal charge la commission des bâtiments de fixer les nouvelles règles avec les artisans concernés.

Michel CORTIER, Conseiller Municipal, confirme que le grand portail principal d'accès au complexe sportif et à la Salle des Fêtes est désormais fermé avec un cadenas et que les clés correspondantes ont été remises en Mairie.

Le Maire indique que des consignes seront données aux utilisateurs de la Salle des Fêtes et du Stade pour que ce portail demeure fermé après chaque manifestation sur ce site. Un tableau des clés distribuées sera tenu en Mairie.

D'autre part, Michel CORTIER demande qu'un arrêté municipal soit pris pour interdire toute circulation d'engins motorisés sur ce site, lorsque la salle n'est pas utilisée.

Le Conseil Municipal accepte cette réglementation et décide aussi la fermeture à clés du « terrain pour tous ».

3°) Travaux voirie

Le Maire, en l'absence de Jean-Pierre BENAS Adjoint à la voirie, commente les travaux en cours :

- rue de la Gendarmerie et parking de l'école : travaux terminés ;
- rue Jeanne Aucaigne : le revêtement en « bicouche » doit se réaliser par l'Entreprise THIVENT cette semaine ;
- route de la Bourbe : l'aménagement de la voirie jusqu'à la future maison d'habitation de M. Émeric DUFOUR doit être effectué prochainement par les agents techniques communaux ;
- route de Frouges : il est donné connaissance d'un courrier de M. Bernard SARAS, propriétaire d'une maison et d'un étang en bordure de la voie communale, se plaignant de la dégradation de ce chemin : les agents techniques interviendront dès que possible pour la réalisation des fossés et retenues d'eau ;
- une livraison d'enrobé à froid doit être effectuée prochainement financée par la Communauté de Communes.

4°) Rallye Automobile de Matour

Le Maire donne lecture d'un courrier en date du 14 octobre 2009 du comité d'organisation du rallye automobile de Matour, souhaitant pour sa 16^{ème} édition en 2010, modifier le tracé de l'une de ces spéciales. Cette épreuve partirait de Marcon, puis Les Plassards, Champ Rouan, Champ Colon, Rovre, Commerçon du Haut et arriverait à Trambly. Le Comité souhaite l'accord de la Municipalité.

Un débat s'instaure sur la pertinence du passage de ce rallye sur le territoire de la Commune.

Martine CARRETTE et Marcel RENON expliquent que la Commune a de plus en plus de difficultés pour entretenir sa voirie avec des aides financières en régulière diminution ; d'autre part, la sécurité routière et les pollutions liées à cette manifestation sont à prendre en compte.

Jean-Yves COURTOIS propose de se prononcer par un vote au scrutin secret pour le passage ou non de ce rallye en 2010 à Dompierre.

Le Conseil Municipal :

- par 9 voix contre et 5 voix pour, donne un avis défavorable au passage du rallye en épreuve spéciale sur le territoire de la Commune en 2010,
- charge le Maire d'informer de cette décision M. le Président du Rallye Puissance 5.

5°) Décision modificative n° 3 - Budget 2009 Commune

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide la modification budgétaire n° 3 Budget Commune comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses

Art. 73961	: + 10 000 €
Art. 60612	: + 1 200 €
Art. 022	: - 6 900 €
Art. 673	: - 1 500 €
Art. 66111	: - 2 800 €

Appartement de Chambéry

Le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal en date du 26 février 2008 relative à la proposition de reprise de meubles de cuisine installés et payés par M. Muller, locataire de l'appartement communal T1 situé à Chambéry, suite à son départ en mai 2008.

Le Conseil Municipal,

- accepte cette reprise de meubles au prix de 400,00 €,
- dit que ce montant à payer à M. Muller viendra en déduction des loyers restant dus à la Commune au jour de son départ.

6°) Eclairage public

Le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal du 06 octobre 2009 acceptant l'estimation du SYDESL pour une meilleure programmation de l'éclairage public et extinction de celui-ci une partie de la nuit (par exemple de minuit à 05 heures du matin).

Le Maire propose une réunion d'informations à ce sujet avec l'ensemble de la population, le lundi 23 novembre prochain à 18 heures, salle de la Mairie.

7°) C.A.E. Passerelle

Le Maire donne des informations relatives au recrutement d'un (ou une) secrétaire administratif(ve) de Mairie dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (C.A.E.) passerelle. Plusieurs candidatures sont d'ores et déjà parvenues en Mairie. Une réunion des membres de la commission d'embauche est programmée pour le lundi 16 novembre prochain et une journée « entretien » avec les personnes retenues est prévue le mercredi 25 novembre avec une représentante du Pôle emploi de Mâcon.

8°) Salle des Fêtes

Le Maire propose une réunion de concertation avec l'Amicale des Sociétés Dompierroises et les Présidents des Associations de la Commune pour discuter de l'utilisation du matériel de l'Amicale par les locataires de la Salle des Fêtes. Le Maire propose aussi d'envisager dès 2010 une mise à disposition gratuite annuelle de la Salle des Fêtes aux Associations.

Le Conseil Municipal :

- fixe au vendredi 13 novembre prochain à 20 heures en Mairie cette rencontre avec les responsables associatifs de la Commune,
- crée une commission chargée des relations avec les associations pour suivre ce dossier,
- désigne Mmes Elisabeth MARTINOT et Marie LAPALUS et MM. Jean-Yves COURTOIS et Michel CORTIER comme membres de cette commission.

9°) Rassemblement « Porsche 928 »

Le Maire commente le rassemblement national « Porsche 928 » prévu à Dompierre-les-Ormes, le week-end de l'Ascension 2010, du jeudi 13 au dimanche 16 mai.

Il explique sa rencontre du 13 octobre 2009 avec M. Pascal LEGRAND du Club « Porsche 928 » pour ce rassemblement important qui va mobiliser tous les équipements de la Commune : salle des fêtes, l'ensemble des chalets-loisirs, la galerie européenne de la forêt et du bois ; deux expositions, un spectacle café théâtre et d'autres animations sont prévus avec des voitures de prestige de très hautes gamme genre Ferrari, Jaguar, Porsche, etc...

Le Conseil Municipal se réjouit de l'organisation de ce rassemblement à Dompierre qui va rejallir sur l'ensemble des commerçants locaux et assurer une promotion de notre territoire.

10°) Infos sur les prochaines rencontres/réunions

Le Maire présente les prochaines rencontres des Elus :

- réunion d'informations avec le S.P.A.N.C. du Clunisois, le vendredi 20 novembre prochain à 18 h. salle du Centre Social du Hameau des Ormes, pour tous les usagers non raccordés au réseau public d'assainissement des eaux usées,
- vendredi 18 décembre 2009 à 20 h., salle du hameau des Ormes, mâchon de remerciements pour tous les bénévoles du fleurissement et de la bibliothèque et les responsables associatifs locaux,
- samedi 19 décembre 2009 à 20 h., repas de fin d'année offert aux salariés avec les élus s,
- dimanche 03 janvier 2010 à 11 h 15 salle des fêtes, Vœux de la Municipalité (toute population y est d'ores et déjà conviée).

11°) Bulletin municipal 2010

Le Maire informe que les membres de la commission se réuniront ce mercredi 04 novembre prochain à 17 h.15, en Mairie pour préparer le bulletin municipal 2009.

12°) Courrier de M. André Bouchot

Le Maire donne lecture d'un courrier reçu ce jour de M. André BOUCHOT, domicilié à « Bois du Lin » relatif à la procédure en cours auprès du Tribunal concernant la réouverture du chemin du « Pas de la Chèvre - Les Noirats - La Creuzette ». M. BOUCHOT attire l'attention sur le fait que si le jugement du tribunal impose une réouverture, il y aura lieu d'avoir la même exigence pour tous les autres chemins communaux.

Marcel RENON explique que de nombreux autres chemins de ce type sur le territoire communal ont été obstrués au fil des années ce qui imposera à la Municipalité un travail très important de remise en service de ces voies.

Jean-Yves COURTOIS indique qu'actuellement tous les chemins ruraux ont un matériel adapté peut circuler, sont entretenus.

13°) Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Le Maire et les membres de la commission urbanisme commentent la réunion « P.L.U. » du 15 Octobre dernier et les divergences intervenues avec la représentante de la D.D.E. sur différents secteurs que la Commune envisage de classer constructible aux entrées de l'agglomération.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 18 novembre 2009 à 08 h.30 en Mairie.

14°) Ordures ménagères

Nicole DUREL commente le mécontentement des industriels de la zone industrielle et artisans de la Z.I. Genève-Océan suite au non ramassage des cartons par le SIRTOM de La Vallée de la Grosne malgré le paiement pas ces usagers de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Le Maire et les délégués du Sirtom, confirme que ces nouvelles dispositions avaient été évoquées lors d'une réunion publique et se charge de discuter de ce dossier avec MM. le Président et

Directeur du SIRTOM lors de la prochaine réunion du 16 novembre, pour tenter de solutionner ce problème.

15°) Cérémonie du 11 Novembre

Elle aura lieu à 11 h 30 suivie du vin d'honneur servi à la Mairie en raison de la fermeture de la Boulangerie-bar Piot.

Prochaine réunions :

- Bureau Municipal : samedi 21 novembre 2009 à 09 h en Mairie,
- Conseil Municipal : mardi 1er décembre 2009 à 20 h 30 en Mairie.

.
- FIN DE LA SEANCE : 22 H 45.